Déroulement de la commande et de l'ordre



Requête à Swisscom

Raccordement au réseau de Swisscom à l'aide du formulaire spécifique ou via Internet.

Canalisation - Point de transition

La canalisation de câbles (installation tubulaire) est déterminée par Swisscom jusqu'en limite de parcelle.

Point de transition - Caisson de raccordement

Swisscom indique au maître de l'ouvrage l'emplacement du point de transition à partir duquel il se charge de la pose du tube sur le propre terrain jusqu'au caisson de raccordement ou au coffret combiné de la maison.

Tirage et raccordement du câble

Les câbles (Cu/FO) sont tirés et connectés par un partenaire de montage de Swisscom.

Mise en service du raccordement

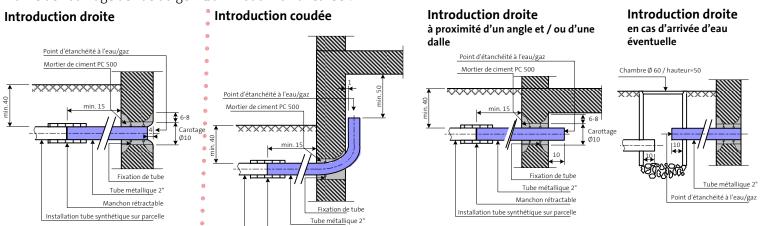
Le partenaire de montage signale l'achèvement à Swisscom. Le client doit commander séparément les services qu'il souhaite.



Introduction de bâtiment



Les exemples suivants montrent les possibilités d'exécution et d'introduction de bâtiment. Les tubes d'introduction et les joints d'étanchéité au gaz et à l'eau correspondants doivent être commandés à l'entreprise de logistique de Swisscom, Kablan AG. Le maître de l'ouvrage décide du genre d'introduction à réaliser.



Pour des raisons de qualité, les tubes d'introduction et les éléments d'étanchéité ci-dessous doivent être utilisés:



Flément Pour câble mini d'obturation: FO < 24 Fs Pour câble mini FO > 24 Fs

9	<u>Description</u>	Dimension (mm)	<u>capacité câble</u>	no Swisscom	
)	Tube métallique droit	Ø 60.3 x700/ d=2.9	-	130.241.3	
	Tube métallique coudé	Ø 60.3 x700/ d=2.9	-	130.243.9	
			6 - 20x2/0.6		
			6x2/0.8		
	Obturation – Hauff 10 – 20/4.8 – 6.8	Ø 54.5 x 40	10x2/0.8	130.360.1	
			20x2/0.8		
			jusqu'à 24 Fs		
	Elément d'obturation	Ø 44-66	> 24 Fs	130.271.0	

Caisson de raccordement (HAK Hybrid)

A côté la liste des articles de Swisscom. Les plaques de base et les modules de raccordement doivent être utilisés dans n'importe quel caisson ou coffret combiné. Les caissons de raccordement (AP/UP) sont recommandés.

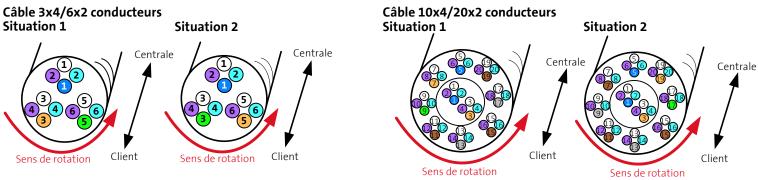
<u>Description</u>	Dimension lxh/p (cm)	No Swisscom
Boîtier HAK 6 Hybrid AP	21.5x32/7.5	141.305.3
Boîtier HAK 6 Hybrid UP	25.5x36/8	141.306.1
Boîtier HAK 20 Hybrid AP	40x40/12	141.308.7
Plaque de base HAK 6 hybride (Cu+FO)	16x21.5x3	141.302.0
Plaque de base HAK 20 hybride (Cu)	14x20x5	141.309.5
Module de raccordement 1x2 Q-MX2000*	-	141.701.3
Support de désignation	-	140.328.6
Réglette de coupure VS92 10X2	-	140.342.7
Cassette avec parasurtensions VS92 10x2	-	113.119.2

^{*}La quantité de modules de raccordement est déterminée par Swisscom.

Raccordement des paires du câble cuivre 2



Les câbles de Swisscom sont des quartes. La numérotation respecte le sens contraire des aiguilles d'une montre et non pas le code des couleurs. La numérotation débute avec le câble bleu par couche et va de l'intérieur vers l'extérieur. Comme la direction de tirage du câble n'est pas spécifiquement prise en compte, deux situations peuvent se présenter pour chaque taille de câble.



Les paires à connecter sont déterminées par le nombre de modules de raccordement prescrits (cf. avis d'achèvement des travaux).

Exécution Swisscom d'un raccordement de bâtiment souterrain

(Ligne de raccordement hybride)

Chère cliente, cher client,

Toutes les mesures en cm.

Dans ce Flyer, vous trouverez toutes les informations nécessaires de Swisscom pour l'élaboration du projet et l'exécution des travaux de raccordement d'un nouveau bâtiment.

Swisscom réalise avec des partenaires de montage et les entreprises d'électricité partenaires le raccordement des bâtiments au réseau fixe.

Swisscom distingue deux modes d'installation dans le cadre de la réalisation du raccordement:

Cas A: la parcelle est pré-équipée (câbles en réserves) Cas B: la parcelle n'est pas pré-équipée

Avec les indications et les instructions contenues dans le Flyer, vous pouvez réaliser la coordination avec d'autres projets de raccordement (électricité, eau, gaz) indépendamment de Swisscom.

En réalisant le raccordement Swisscom conformément à nos indications, un haut standard de qualité est garanti.

Les travaux mal exécutés ou comportant du matériel non conforme peuvent conduire à une qualité de ligne insatisfaisante. Dans ce cas, Swisscom (Suisse) SA n'assume aucune responsabilité.

Pour garantir un déroulement optimal des travaux et un bon échange des informations, nous vous prions de nous communiquer tout changement du projet ou autre modification importante.

Nous nous réjouissons d'une collaboration fructueuse.



Construisez le raccordement de bâtiment avec

7 jours / 7 – 24 heures / 24, obtenez toutes les informations sur la construction d'un raccordement sous:

www.swisscom.ch/networks

Procédure du côté du maître de l'ouvrage

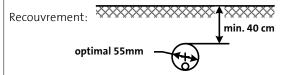
Point de transition

Le point de transition est déterminé par l'emplacement du câble de raccordement ou du tube de protection à

Le tube de protection de la parcelle privée doit être raccordé à ce point.

Tube de protection de câble

Le tracé du tube de protection sur la parcelle peut être choisi librement. Le tube de protection (ne pas utiliser de tubes flexibles) doit avoir un diamètre intérieur minimum de 40 mm.



Introduction dans le bâtiment

L'introduction dans le bâtiment doit être exécutée de manière conforme aux règles en vigueur applicables à l'étanchéité à l'eau et au gaz.

Swisscom recommande la pose d'un tube d'acier de 2". Consulter les informations complémentaires au verso.

Tracé du tube dans le bâtiment

Le tracé du tube dans le bâtiment peut être choisi

Swisscom conseille au minimum un tube d'installation M32.

Caisson de raccordement (point de coupure réseau)

Le caisson de raccordement et la plaque de base doivent être installés à un endroit approprié. La taille du caisson dépend de la taille du câble (cf. verso).

L'emplacement du caisson dans le bâtiment peut être choisi librement.

Il y a lieu de respecter les points suivants:

- installation du caisson dans un endroit sec et d'accès
- éviter une installation sur un mur extérieur au contact direct avec le sol.
- donner la préférence aux caissons combinés (multiservices).
- prendre des mesures pour empêcher l'accès aux personnes non autorisées.
- installer un tube à part pour la mise à la terre.

Installation domestique

L'exécution de l'installation intérieure incombe au maître de l'ouvrage. Les normes de l'OFCOM doivent être respectées (par ex. prescriptions techniques relatives au point de coupure de réseaux de télécommunications). Les prescriptions de sécurité de la Loi sur l'électricité doivent également être respectées.

Manière de procéder de Swisscom

Cas A: la parcelle est pré-équipée.

- La parcelle à construire est pré-équipée avec des réserves de câbles (câble Cu + FO)* par une entreprise de construction de réseau partenaire mandatée par Swisscom.
- Le maître de l'ouvrage est chargé d'exécuter les travaux nécessaires conformément aux consignes ci-contre pour pouvoir tirer la réserve
- L'installateur électricien peut consulter les informations nécessaires dans la présente documentation (Flyer et annonce d'achèvement).
- L'installateur électricien exécute les câblages nécessaires à la mise en service.
- Dès la réception de l'avis d'achèvement des travaux, Swisscom déclenche la rémunération directe de l'installateur électricien.

* Cu = cuivre / FO = fibre optique

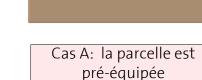
- 1 Point de transition avec / sans réserve de câble
- Tube de protection / câble de raccordement
- Introduction dans le bâtiment
- Tube de protection dans le bâtiment
- Point de coupure du réseau (caisson)
- Installation domestique











Electricien

 X^1

 X^1

Х

Nouvelle boîte de raccordement de maison pour des câbles Cu et FO

Mise en oeuvre de l'installation dans le bâtiment.

Compétences

Maître de l'ouvrage	competences	Partenaire de montage Swisscom	Maître de l'ouvrage
x	Livraison et pose du tube de protection de câble sur la propre parcelle, y compris l'introduction dans le bâtiment.		x
	Raccordement des tubes synthétiques au point de transition.		х
x	Livraison et pose du caisson de raccordement et plaque de base		x
x	Pose du tube de protection dans le bâtiment jusqu'au caisson de raccdt.		x
	Livraison et pose des éléments de raccordement	х	
	Tirage de câble, étanchéité et raccordement au caisson.	х	
	Mise à la terre au point équipotentiel.		х

X¹ Swisscom déclenche la rémunération pour ces travaux

Cas B: la parcelle n'est pas pré-équipée.

- •La parcelle à construire n'est pas pré-équipée par Swisscom.
- •Le maître de l'ouvrage est chargé d'exécuter les travaux nécessaires conformément à la présente procédure pour pouvoir tirer le câble de raccordement (câble Cu + FO).
- •La fin des travaux doit être annoncée à temps au service d'élaboration de projets de Swisscom.
- •Swisscom se charge de déléguer l'exécution des travaux de câblage à un partenaire de montage de Swisscom.

Mise à terre de fondation

Cas B: la parcelle n'est

pas pré-équipée

Procédure du côté du câble

oint de transition

Vérifier que le passage dans la canalisation peut être utilisé pour le tirage.

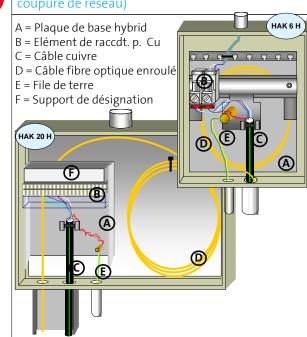
igne de raccordement (Cu/FO)

Les câbles de raccordement (Cu/FO) doit être tiré et introduit dans le caisson hybride de raccordement.

ntroduction dans le bâtiment

L'étanchéité entre le tube d'introduction et les deux câbles doit être conforme aux prescriptions sur l'étanchéité à l'eau / au gaz.

Caissons de raccordement hybrides (point de coupure de réseau)



- Enrouler 4 m de câble fibre optique sur la partie frontale de la plaque de base en deux parties. Obturer le câble avec un rétractile.
- Monter la plaque de base et les éléments de raccordement équipés de parasurtensions.
- Les conducteurs du câble cuivre doivent être connectés sur les éléments de raccordement.
- Le fil de terre doit être raccordé au point d'équipotentiel.
- Un fil de terre (jaune-vert) min. 2.5 mm² doit être mis en place entre la borne de mise à la terre de la plaque de base et le point équipotentiel du bâtiment.
- Le fil de terre doit être tiré dans un tube séparé.
- Le caisson de raccordement doit porter les inscriptions conformément à l'avis d'achèvement des travaux.

Remarques relatives aux installations

6

La directive des installations d'équipements de télécommunications (DIT) de l'USEI ainsi que la brochure «Point de séparation du réseau de Swisscom» et la NIBT doivent être respectées. Les prescriptions de sécurité de la Loi sur l'électricité, notamment celles sur l'équipotentialité, doivent être respectées.